

ÉCOLE

maternelle
élémentaire

École primaire Simone Veil Arzens

CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

ANNÉE SCOLAIRE 2023- 2024

RÉUNION DU 11 juin 2024

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : M. Payrou Camille	X	
Maîtres de l'école		
Mme Limongy Julie	X	
Mme Maestre Muriel	X	
Mme Kervaut Géraldine	X	
Mme Beteille Véronique	X	
Mme Bugnon Claire	X	
Mme Rouzaud Magalie	X	
Représentant du R.A.S.E.D. :		
Représentants des parents d'élèves titulaires (1 parent par classe)		Suppléants assurant un remplacement
M. Deville-Coste Grégory	X	
Mme Daussy Bérangère	X	
Mme Cremona Charlotte	X	
Mme Pailhac Elodie	X	
Mme Nicol Aurélie		
Inspecteur de l'Éducation nationale :		
Maire de la commune ou son représentant : M. Pistre		X
Conseiller municipal : Mme Uteza	X	
Conseiller municipal : Mme Des	X	
Délégué départemental de l'Éducation nationale :		
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant de langues vivantes :		
Maître de l'E.L.C.O. :		
Personne invitée :		
Mme Tolosa Pili (ALAE)	X	
Représentants des parents d'élèves suppléants		REPLAÇANT
Mme Raja Morgane	X	
Mme Raizer Fabienne	X	



Circonscription de Limoux

Procès-verbal établi le 12 juin 2024

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom :

Payrou Camille

Nom :

Ordre du jour <i>(Reprises des attributions du conseil d'école)</i>	Relevé des conclusions du conseil	Vote ou avis
1. Décisions	<ul style="list-style-type: none"> -Etablir le mode de fonctionnement du Conseil d'école -Voter le règlement intérieur de l'école. -Adopter le P.V. de la réunion du conseil précédent. -Adopter le projet d'école. - Election des Représentants des parents d'élèves 	
2. Avis et suggestions sur :	<p>Point sur les effectifs de la Rentrée 2024-2025</p> <p>-Evolution des effectifs de l'école sur les dernières années: 120 élèves à la rentrée 2017-2018 118 élèves à la rentrée 2018-2019 117 élèves à la rentrée 2019-2020 105 élèves à la rentrée 2020-2021 96 élèves à la rentrée 2021-2022 96 élèves à la rentrée 2022-2023 105 élèves aujourd'hui 2023 2024</p> <p>Répartition actuelle : 25 PS-MS (13+12) 20 GS-CP (13+7) 22 CP-CE1 (15+7) 19 CE2 19 CM1-CM2 (13+6)</p> <p style="text-align: center;">→ 102 élèves sont actuellement prévus à la rentrée prochaine</p> <p>Les effectifs pour l'année prochaine se maintiennent avec une moyenne de plus de 100 élèves sur l'école. Normalement cette hausse devrait se poursuivre sur les années à venir avec la livraison de projets immobiliers sur le village.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a eu 7 inscriptions en Petite Section - Il y a 6 élèves qui vont en 6^e - Il y a 4 départs de l'école pour cause de déménagement <p>L'équipe pédagogique sera inchangée à la rentrée. Mme Beteille reprend la classe à temps complet. Mme Rouzaud et Mme Limongy travailleront à trois quart temps. Mme Limongy assurera la décharge de direction et le quart temps de Mme Rouzaud. Mmes Rouby et Lavigne sont les ATSEM rattachées aux classes de maternelles de Mmes Rouzaud et Beteille.</p> <p>Nous avons aussi une AESH, Mme Oukhayi Nadia, présentes 24h sur l'école pour aider des enfants à besoins particuliers.</p>	<p>Adopté</p> <p>Adopté</p>

Organisation Pédagogique Rentrée 2023

En ce qui concerne l'organisation et la répartition par classe pour la prochaine rentrée, l'équipe enseignante a décidé la répartition suivante :

- Mme Beteille avec une classe de PS-MS à 20 élèves (7 + 13) (éventuellement TPS)
- Mme Rouzaud avec une classe de GS- CP à 22 élèves (13 + 6)
- Mme Maestre avec une classe de CP-CE1 à 22 élèves (13 + 6)
- Mme Kervaut avec une classe de CE2-CM1 à 19 élèves (7 + 12)
- M. Payrou avec une classe de CM1-CM2 à 19 élèves (7 + 12)

La répartition et les listes d'élèves seront communiquées avant la fin de l'année scolaire ainsi que les listes de matériel de chaque classe.

Rappel Règlement Ecole :

La présence en classe est obligatoire jusqu'au Vendredi 5 juillet 2024 (jour des grandes vacances).

Veillez à ce que les enfants aient une casquette, une bouteille d'eau et soient bien chaussés (tongues interdites).

De plus, il est rappelé aux parents qui accompagnent lors des sorties pédagogiques de fin d'année qu'il est strictement interdit de mettre des photos d'élèves sur les réseaux sociaux afin de respecter le droit à l'image de chaque famille.

Rythmes Scolaires

Une dérogation a été déposée en début d'année (suite à une concertation avec tous les parents de l'école) pour rester sur la même organisation du temps scolaire, à savoir la semaine des 4 jours.

Cette dérogation a été complétée par une délibération du Conseil Municipal d'Arzens le 23 janvier 2024.

Pour la rentrée 2024, on restera sur le même fonctionnement (organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées)

Les aménagements d'horaires de l'école pour la rentrée 2024-2025 seront :

- lundi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
 - mardi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
 - jeudi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
 - vendredi : 8h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30
- L'accueil des élèves se fait toujours 10 mn avant

L'ensemble des membres du conseil d'école approuve ces horaires.

Un mot d'information sera distribué à tous les parents avant la fin de l'année scolaire.

- Actions pédagogiques,	<p>ENT</p> <p>Environnements Numériques de travail : Il a été mis en place à la rentrée 2015 sur l'ensemble des classes de l'école. L'équipe souhaite pérenniser ce système pour l'année prochaine afin de pouvoir approfondir et exploiter au mieux cet outil. L'ensemble des membres du conseil est favorable à la poursuite de l'ENT sur l'école à la rentrée 2023. La demande est faite à la mairie pour prolonger l'inscription.</p> <p>Harcèlement</p> <p>L'école a intégré le projet PHARE de l'Education Nationale. Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé sur différents piliers comme : Mesurer le climat scolaire. Prévenir les phénomènes de harcèlement. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.</p> <p>Pour l'année prochaine, il est envisagé d'intégrer le harcèlement dans le projet d'école. L'équipe enseignante doit réfléchir à des pistes de travail.</p>	
- Utilisation des moyens,	<p>Bilans des activités et des sorties faites</p> <p>Pour tous : - <u>Projet USEP</u> « La Course Longue » Il s'est déroulé le 17 mai au stade de Lavalette. La mairie a offert un goûter aux enfants de l'école. « Le Bal USEP » Il s'est déroulé le 4 avril au gymnase d'Alairac. Classe concernées : CP-CE1 ; CE2 ; CM1-CM2</p> <p>- <u>Ateliers du COVALDEM 11</u> : les 18 et 19 Mars Plusieurs ateliers ont été proposés en fonction des niveaux de classe. GS-CP et CP-CE1 : Atelier « le camion n'est pas passé » CE2 : Atelier « les olympiades du tri » CM1-CM2 : Atelier des filaires et fabrication de dentifrice</p>	

		<p>- <u>La Grande Lessive</u> : 21 Mars Projet Artistique qui consiste à exposer les productions plastiques des élèves à l'extérieur de l'école sur des cordes à linges. Thème de cette édition : « travail sur les bulles ». Opération reconduite à la rentrée.</p> <p>- <u>La Journée des langues</u> : 25 Mars Sur la matinée, sensibilisation aux langues étrangères. Les élèves ont été répartis en petits groupes homogènes et ont tournés sur plusieurs ateliers : Anglais, Portugais, Arabe, Italien, Espagnol, Créole, Allemand. Opération reconduite à la rentrée.</p> <p>- Défilé du carnaval le 25 Mars avec un goûte offert aux enfants par les parents et la coopérative scolaire.</p> <p>- <u>Le projet Fresque</u> : depuis le 8 février Projet mené par Mme Grun et financé par le comité de Jumelage d'Arzens. Il intègre toutes les classes de l'école et s'est déroulé en 2 temps : - une première intervention dans chaque classe pour présenter le projet et le Street Art - une deuxième intervention où Mme Grun a pris les élèves par groupe de 3 ou 4 pour les faire peindre la fresque.</p> <p>PS-MS : -</p> <p>GS-CP: • Evaluations Nationale CP - Projet sur les métiers - Projet Occitan à Capendu</p> <p>CP-CE1 : - Evaluations Nationale CP-CE1</p> <p>CE2 : - Concours Mathador</p> <p>CM1-CM2 : - Intervention en classe de Mme Dupuis, professeur d'Allemand à Varsovie - Permis vélo avec la participation d'un gendarme de la brigade de Bram. - Challenge Calcul Mental à Varsovie : finale le 12 juin</p> <p>A venir sur la fin d'année : - « Matinée je grandis » le lundi 17 juin 2024 Pour la classe de Mme Bêteille, les nouveaux petits seront accueillis de 8h45 à 10h00 avec leurs parents sur un long temps d'accueil avec la maîtresse et les autres élèves de moyenne section. Pour les autres élèves, ils seront répartis dans la classe qu'ils fréquenteront l'année prochaine de 8h45 à 10h30.</p>	
--	--	--	--

- Spectacle de fin d'année le vendredi 21 juin à 19h30
Le spectacle se fera en extérieur devant le foyer sur une scène.
Il n'y aura pas d'entracte. Une buvette sera montée. Vente de boissons et de gâteaux.
Montage de la scène le Mercredi 19 juin → besoin de volontaires.
Montage de la buvette le jeudi à 17h → besoin de 3 volontaires
Il faudra aussi des parents pour tenir la buvette.

- Sortie de Fin d'année le lundi 24 juin
Toutes les classes de l'école
Sortie pédagogique au Parc de la Préhistoire de Tarascon sur Ariège
Départ du bus à 8h25 et retour aux alentours de 17h30
Voir pour l'accompagnement des parents.

- Visite du Collège Varsovie le 28 juin toute la journée
Concerne uniquement les élèves de CM2 (futur 6^{ème})
Départ à 8h00 à l'arrêt boulodrome avec le ramasse de l'agglomération.

- Kermesse le mardi 2 juillet de 17h00 à 19h00
Elle se déroulera au stade d'Arzens.
Des réunions de préparation seront mises en place.
Ce moment sera suivi d'un verre de l'amitié et d'un repas type « Auberge Espagnole ».
Des tables et des chaises seront mis à disposition.

- Stage réussite de l'été
Un stage réussite se déroulera sur l'école du 26 au 29 septembre 2024 de 9h à 12h.

- Rentrée 2024
La date de la rentrée scolaire est fixée au lundi 2 septembre 2024 à 8h45.
Les listes de fournitures scolaires vous seront données d'ici la fin de l'année.

Point sur les comptes de la coopérative scolaire :

Les frais bancaires de la banque postale vont considérablement augmenter et passer de 5€ à 50€ par trimestre. Je suis en train de faire les démarches pour changer de banque (ouverture de compte à la populaire). Le compte était lors du deuxième conseil à 6 077€.

- Actions menées depuis :

- 2^{ème} loto de l'école 983€ de bénéficiaires

- Utilisation des fonds pour :

- les sorties scolaires : 2 944 € dont 2 230 € de bus
 - Bal USEP Alairac : 180 € bus = 180€
 - Course Longue Lavalette : 320 € de bus = 320€
 - Visite Caserne Pompiers Carcassonne : 210 € bus = 210€
 - Rassemblement Occitan : 400 € de bus = 400€
 - Sortie au Parc de la Préhistoire de Tarascon : 1 120€ bus et 714€ entrées = 1 834€
- Achat de matériel pédagogique et de logiciel pour les TBI : 252 €
138+114 € (Tee-shirts, Lacoste)
- Achat divers (Carnaval , Fêtes Mère et Père, Affiche) : 294 €
(24€+73€ 152€ 43+43)
- Affiliation OCCE11 pour 103 élèves et 9 adultes : 230 €

- Actions à venir

- Tombola de l'école
- Spectacle
- Kermesse

$6\ 077 + 983 = 7\ 060 - 2\ 944 - 252 - 294 - 230 = 3\ 340\ €$
Budget coopérative de fin d'année scolaire, tout payé : 3 340 €.

- Conditions d'intégration d'enfants handicapés,

- Activités périscolaires éducatives, sportives et culturelles,

Points ALAE

Effectif en augmentation.

Pour les maternelles : 6 élèves le matin ; 26 élèves le midi ; 12 élèves le soir.

Pour l'élémentaire : 15 élèves le matin ; 45 élèves le midi ; 15 élèves le soir.

		<p>L'équipe reste inchangée pour l'année prochaine. Le 4 juillet : Valorisation du projet « Aux arbres citoyens » à partir de 17h. Présentation aux parents du travail réalisé par les enfants tout au long de l'année.</p>	
	- Restauration scolaire,	<p>Toujours le même fonctionnement : Inscription le vendredi matin Dire aux parents qu'ils peuvent inscrire les enfants au mois ou à la période pour faciliter le travail de Sabine. Donner le mail de Sabine : sabineecole@outlook.fr Les inscriptions pour la semaine de la rentrée sont à faire avant le 25 août 2024.</p>	
	- Hygiène scolaire, - Protection et sécurité des élèves.	<p><u>Point en matière de sécurité</u></p> <p>On est toujours en dispositif Vigipirate</p> <p>Il est demandé aux parents de rester vigilants aux abords de l'école et de respecter les consignes de sécurité et d'éviter les attroupements.</p> <p>- PPMS : Il y a 2 PPMS sur l'école primaire : - un sur les « risques majeurs » - un sur « attentat-intrusion »</p> <p>Ces PPMS doivent être rédigés avant la fin de l'année scolaire. Chaque classe est équipée d'un talkie walkie sur base pour les alertes PPMS. Le dispositif est testé lors de chaque exercice. Un contrôle des mallettes doit être fait au début de l'année scolaire. Nous avons réalisé 3 exercices sur l'année : 2 avant Noël et 1 en fin d'année. L'année prochaine, le premier exercice sera réalisé sous la surveillance des gendarmes de BRAM.</p> <p>- Incendie : 3 exercices ont été fait cette année. A la rentrée, 1 exercice sera réalisé avec les pompiers de Montréal avec le lieutenant CHAIB.</p>	
3. Pour Informations sur :		<p>Le directeur tenez à remercier les parents d'élèves pour leur investissement tout au long de l'année dans les divers moments festifs mis en place pour les enfants de l'école. Un grand merci aussi à tous les parents bénévoles qui ont su se mobiliser pour préparer les diverses manifestations au profit de la coopérative. Un merci particulier aussi à Grégory Deville qui m'a accompagné et guidé dans les méandres et les combines de l'organisation des lotos et des vides greniers. Et enfin un merci à la municipalité et ses cantonniers qui répondent toujours présents à la moindre sollicitation.</p>	